



BOUCLANS

MAI 2023

INFOS

Chers concitoyens,

A l'heure où vous lirez ces lignes, le budget 2023 aura été adopté par le conseil municipal, et vous en trouverez dans les pages suivantes les lignes de force. Sans surprise, des investissements nécessaires ont été retenus sur la voirie, les bâtiments publics et dans une moindre mesure du petit équipement. Comme chaque année, les investissements portent sur les domaines considérés urgents ou prioritaires, et il faut faire des choix en fonction des ressources disponibles.

Les dotations de fonctionnement sont maintenant connues et l'inquiétude qui pesait sur leur niveau est levée, avec même une légère amélioration pour 2023. Rappelons que les dotations de fonctionnement ne sont pas une subvention, encore moins une aumône, mais tout simplement des concours financiers de l'État au budget des collectivités territoriales, légitimement dus compte tenu de la décentralisation d'un certain nombre de services ou de compétences vers les collectivités locales. Par contre, les dispositions vertueuses de 1990 visant à les indexer sur l'inflation et l'évolution du PIB ont disparu.

Nous en évoquons l'imminence le mois dernier, et c'est maintenant chose faite : les enfants et leurs animateurs ont pris leurs quartiers dans le nouveau bâtiment périscolaire. Le déménagement s'est déroulé comme convenu durant les vacances scolaires et l'ancien bâtiment préfabriqué a été retiré de son socle après plus de vingt ans de bons et loyaux services. Ce fut sans doute un moment d'émotion pour ceux qui ont pu assister à l'opération. Pour de nombreuses familles, en effet, les souvenirs demeurent attachés à cette installation, et s'il y a plaisir à ouvrir une nouvelle page, nous ne pouvons que souhaiter que ces locaux tout neufs soient eux aussi le creuset d'activités et de partages qui contribuent aux apports pédagogiques et à l'épanouissement de nos jeunes bouclanais.

Je terminerai par une information toute récente qui nous vient le l'EPTB (établissement public du bassin Saône et Doubs), dont l'ambition est d'accroître très largement le périmètre actuel de l'espace Natura 2000. Cet espace définit des zones visant à favoriser les pratiques vertueuses en termes de biodiversité (prairies faiblement fertilisées, entretien du bocage, ...), au sein desquelles les activités humaines ont toute leur place (agricoles, forestières...) et sont même nécessaires à leur maintien. Notre secteur est pressenti pour intégrer ce nouveau périmètre, principalement concernant l'ensemble du lit du Gour, depuis sa source. Voilà donc un nouveau sujet de réflexion que le conseil municipal abordera en pleine concertation avec les propriétaires et riverains concernés, dans les semaines à venir. N'en doutons pas, c'est un témoignage supplémentaire de la prise de conscience relative à la nécessaire préservation de notre environnement pour les générations futures.

Martial HIRTZEL

Calendrier

Du 3 au 24/05 : médiathèque : exposition interactive

8/05 : Commémoration de la libération de la France

12/05 : AG du Don du sang à Aïssey à 20h30

12/05 : Conseil municipal

14/05 : Journée randonnée + pique-nique à Gonsans avec l'association des 2 Moulins

14/05 : Marche départementale du Don du Sang à Grand-Charmont

16/05 : Concert à la médiathèque à 19h

16/05 : Initiation aux gestes qui sauvent (sur inscription)

30/05 : Réunion Natura 2000 à Bremondans à 20h30

10/06 : Nettoyage du village

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@orange.fr

Politeia : Bouclans

TARIFICATION DES EMPLACEMENTS DE TAXIS

Le prix actuel des emplacements de taxi situés sur la commune (Bouclans et Vauchamps) est de 800€/an. Le conseil municipal valide à l'unanimité la revalorisation du prix des emplacements de taxi à 850€ pour l'exercice 2023.

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

L'installation de panneaux photovoltaïques et la vente de production d'électricité doivent faire l'objet d'un budget annexe suivi dans le plan de compte M4 (services publics industriels et commerciaux). Ce budget est à autonomie financière, c'est-à-dire qu'une fois créé, il devra s'équilibrer par la seule vente de l'électricité et ne pourra pas être subventionné par le budget principal de la commune. Il est soumis à la TVA et à l'impôt sur les sociétés. Les investissements doivent faire l'objet d'un amortissement.

Par la présente délibération le conseil municipal décide à l'unanimité le principe de la création d'un budget annexe « Production d'électricité photovoltaïque – Bouclans ». A partir de cette délibération la DGFIP va procéder à la création juridique du budget annexe. Celui-ci sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal pour l'exercice 2023.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POTEAUX INCENDIE SIEHL

Depuis 2016, le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue propose aux communes adhérentes un groupement de commande pour la réalisation des prestations de contrôle et d'entretien des poteaux et bouches incendies publics. Le SIEHL va lancer un groupement de commande pour une prestation en 2024. En effet ce groupement permet de bénéficier de conditions financières et techniques avantageuses liées au nombre important de poteaux et bouches incendies (environ 960). La compétence « Incendie » étant du ressort de la commune, la commune reste propriétaire et responsable des poteaux incendie, et paye directement les factures de contrôle au prestataire.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, et en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande du SIEHL pour le contrôle des poteaux à incendie à partir de 2024. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le SIEHL relative à l'adhésion à ce groupement d'achat.

INFORMATIONS DIVERSES

Opérations brioches :

L'opération brioches a permis de reverser 846,50€ à l'ADAPEI, merci à tous les donateurs.

Projet d'extension de la zone Natura 2000

Le réseau Natura 2000 a pour vocation de préserver un maillage de sites naturels représentatifs de la biodiversité à l'échelle européenne, tout en respectant l'activité humaine et en plaçant l'homme au cœur du dispositif.

Ce réseau est mis en place en application de deux directives européennes :

la directive « Oiseaux sauvages » de 2009, la directive « Habitats naturels Faune Flore » de 1992.

La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel comportant de nombreux habitats naturels et espèces (animales et végétales) d'intérêt communautaire : hêtraies, éboulis, tourbières, grottes à chauves-souris, rivières à écrevisses à pattes blanches, landes à bruyères, pelouses calicoles sèches, plaines alluviales, etc.

Le réseau moyenne vallée du Doubs représente actuellement 6310 ha et 30 communes. Le projet d'extension vise 22000 ha et plus de 70 communes, dont Bouclans, dont le périmètre pressenti porte sur l'ensemble du cours du Gour.

Réponse Etude Marconnot sur la vie de chaux

L'étude MARCONNOT a transmis à la commune l'acte relatif à la cession de la voirie du lotissement de la Vie de Chaux. Toutefois, il est nécessaire de vérifier si cet acte a été publié, afin qu'il devienne opposable. La vérification est en cours.

Retour RDV avec l'AUDAB sur la révision du zonage du PLUi

Le RDV avec l'AUDAB a permis d'exposer les modifications de zonage proposées par la commune. Une restitution des éléments retenus doit nous être transmise. D'ores et déjà, ont été précisées la conversion des zones APAF en zones AP, et le fait que ne seront considérées comme « dents creuses » que les parcelles uniques situées en zone urbanisée. A partir de deux parcelles, ce sera considéré comme extension et comptabilisé dans les quotas de développement autorisé.

Honorariat Roland SIMONIN et Jacques GRUET

Par courrier du 29 mars 2023, le Préfet nous informe avoir accordé l'honorariat à Messieurs Roland SIMONIN et Jacques GRUET, sur demande de Monsieur Jean Pierre MARTIN, Président des anciens maires et adjoints du Doubs. Félicitations à eux !

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 12 mai 2023 à 20h30

Budget

Le budget communal se décompose en un budget général et deux budgets annexes (bois et lotissement). Chaque budget se divise en deux sections (fonctionnement et investissement), elle-même disposant d'une partie dépenses et d'une partie recettes.

Le budget prévisionnel (BP) correspond aux prévisions des élus pour l'année en cours, la commune a l'obligation de présenter des budgets équilibrés

Budget primitif 2023

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Frais généraux	234 460,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	524 711,55 €
Frais de personnel	277 796,63 €	Atténuation de charges	380,00 €
Atténuation de produits	58 353,00 €	Produits des services	9 630,00 €
Autres charges de gestion courante	176 210,95 €	Impôts et taxes	415 500,00 €
Charges financières	6 000,00 €	Dotations et participations	244 096,24 €
Charges exceptionnelles		Autres produits de gestion courante	285 800,00 €
Dotations amortissements	13 246,85 €	Opérations d'ordre entre section	34,06 €
Dépenses imprévues		Produits exceptionnels	
Virement à section d'investissement	136 826,45 €	Reprise/dépréciations des actifs	
Total	902 893,88 €	Total	1 480 151,85 €
INVESTISSEMENT			
Solde d'investissement reporté	544 256,18 €	Résultat d'investissement reporté	
Dépenses imprévues		Dépôts et cautionnements reçus	
Remboursement d'emprunts	75 101,60 €	Dotations fonds divers (FCTVA/TA/...)	268 885,42 €
Subventions d'équipement versées		Opération d'ordres entre section	13 246,85 €
Immobilisations incorporelles	1 100,00 €	Subventions	925 140,00 €
Immobilisations corporelles	183 534,67 €	Emprunts et dettes	
Immobilisations corporelles en cours	540 072,21 €	Cession d'immobilisations	
Opération d'ordres entre section	34,06 €	Opérations patrimoniales	
Opérations patrimoniales		Virement de section de fonctionnement	136 826,45 €
Total	1344098,72	Total	1 344 098,72 €
TOTAL	2 246 992,60 €	TOTAL	2 824 250,57 €
Excédent attendu	577 257,97 €		
TOTAL	2 824 250,57 €	TOTAL	2 824 250,57 €

Commentaires :

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : + 15% par rapport au BP 2022

Principales évolutions : Energie + 33%; Entretien bâtiments + 39%; (dépose/repose clim périscolaire); Maintenance + 10 000 € (chauffagiste gaz); Assurance décennale périscolaire + 12 000 € ; Autres fournitures

- 55% (opérations com. La Poste en 2022)

Charges à personnel : + 2,9% par rapport au BP 2022
Principales évolutions : Remplacement de J.P. ZAWIS par J.P. GUEY, mais remplacement long de Mme NICOLLET et recrutements d'agents recenseurs.

Atténuations de produits : FNGIR

Virement section investissement : 136 826,45 € pour équilibre section d'investissement 2023.

Commentaires :

Autres charges de gestion : Elus, SDIS, SADS, CCAS

Charges financières : Remboursement d'intérêts des emprunts (- 20%) car prêt réhabilitation mairie totalement en fin d'amortissement

Recettes de fonctionnement

Excédents antérieurs reportés : 524 000 €

Produits fiscaux : 415 000 € (+3,6%/réel 2022) Bases TF augmentées de 7%

Dotations : + 4% par rapport à réel 2022 (DCF inchangée ; DSR + 6%)

Autres produits de gestion courante : + 15%/réel 2022 ;

+ 38 000 €

Principales ressources : 100 000 € issus de l'excédent budget bois (idem 2022) : Uniquement dédiés au financement des investissements nouveaux 2023 ; remboursement consignations gaz ; Remboursement assurance sinistre grêle école

Revenus des immeubles : Prévion prudente 120 000 €, idem prévisionnel 2022.

TOTAL DEPENSES : 902 893,88 €

TOTAL RECETTES : 955 448,42 € + 524 711,55 € = 1 480 151,85 €

Excédent de fonctionnement prévisionnel 2023 : 577 257,97 dont 52 546 € pour 2023)

Budget annexe primitif bois 2023*Section de fonctionnement*

Dépenses de fonctionnement 2023	
Frais généraux	59 300,00
Frais de personnel	
Atténuation de produits	
Autres charges de gestion courante	100 750,00
Charges financières	
Virement à section d'investissement	
Total dépenses de fonctionnement 2023	160 050,00 €

Recettes de fonctionnement 2023	
Résultat de fonctionnement reporté	266 423,95
Atténuation de charges	
Produits des services	123 000,00
Impôts et taxes	
Dotations et participations	
Total recettes de fonctionnement 2023	389 423,95 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2023	
Solde d'investissement reporté	2 463,10
Remboursement d'emprunts	0,00
Total dépenses d'investissement 2023	2 463,10 €

Recettes d'investissement 2023	
Résultat d'investissement reporté	0,00
Réserves	2 463,10
Virement de section d'investissement	0,00
Total recettes d'investissement 2023	2 463,10 €

TOTAL	162 513,10 €	TOTAL	391 887,05 €
Excédent attendu	229 373,95 €		
TOTAL	391 887,05 €	TOTAL	391 887,05 €

Commentaires :**Dépenses de fonctionnement**

Frais généraux : Concernent la vente de chênes de fin 2022 et une prévision de 30 000 € de contrats d'approvisionnements sur les sapins. Travaux forestiers prévus pour 8 800 €.

Charges courantes : 100 000 € sont remontés au budget principal pour financer exclusivement les investissements 2023.

Recettes de fonctionnement

Produits de services : Vente de chênes de fin 2022 supérieur à 82 000 € et une prévision de 30 000 € de contrats d'approvisionnements sur les sapins.

Investissement

Pas de dépenses d'investissement en 2023 compte tenu de la carence de plants disponibles et des incertitudes liées aux changements climatiques.

Excédent global budget primitif bois 2023 : 229 373,95 €

Budget annexe primitif lotissement 2023

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2023	
Charges à caractère général	10 000,00
Frais de personnel	
Atténuation de produits	
Variation en cours prod. Biens	186 185,61
Virement à section d'investissement	151 946,56
Total dépenses de fonctionnement 2023	348 132,17 €

Recettes de fonctionnement 2023	
Résultat de fonctionnement reporté	226 107,76
Atténuation de charges	
Produits des services	279 308,00
Impôts et taxes	
Variation en cours prod. Biens	151 946,56
Total recettes de fonctionnement 2023	657 362,32 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2023	
Solde d'investissement reporté	186 185,61
Travaux	151 946,56
Total dépenses d'investissement 2023	338 132,17 €

Recettes d'investissement 2023	
Résultat de fonctionnement reporté	0,00
Réserves	
Virement de section d'investissement	151 946,56
Total recettes d'investissement 2023	338 132,17 €

TOTAL	686 264,34 €
Excédent attendu	309 230,15 €
TOTAL	995 494,49 €

TOTAL	995 494,49 €
TOTAL	995 494,49 €

Vivre ensemble

Les horaires autorisés pour les activités bruyantes sont les suivants :

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 14 h - 19h30

Les samedis : 9 - 12 h / 15 - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h



Nettoyage du village

Samedi 10 juin de 9h à 11h

Rendez-vous parking du parc Saint Léger



Les gestes qui sauvent

Vous êtes intéressés par les gestes qui sauvent !

Noëlle André, en partenariat avec Groupama, vous propose une formation gratuite le **mardi 16 mai à 20h** au Centre de Secours de Bouclans.

Nombre de places limité à 15.

Pour inscription et tout renseignement : **06 80 66 42 07**

PLUi Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre des travaux de révision de zonage du PLU intercommunal de la Communauté de communes des Portes du Haut Doubs, des réunions publiques d'information sont organisées par la Communauté de Communes et l'AUDAB (agence d'urbanisme) :

- Le mardi 23 mai 2023 à 20h à la salle de convivialité d'Orchamps Vennes
- Le jeudi 25 mai à 20h à la Communauté de Communes, 7 Rue Denis Papin, 25800 Valdahon
- Le jeudi 1er juin à 20h à l'espace socio-culturel à Etalans
- Le vendredi 2 juin à 20h à Pierrefontaine-Les-Varans, bâtiment des arcades

D'autre part des permanences seront ouvertes à la Communauté de communes les 8, 9 et 20 juin 2023 de 9h à 17h15.

N'hésitez pas à vous rendre à ces réunions publiques ou permanences pour vous informer sur cet important sujet qui conditionnera l'urbanisation de nos communes durant les prochaines années

Réunion publique Extension du périmètre NATURA 2000 - Cours du GOUR

Le Comité de Pilotage Natura 2000 du site de la Moyenne Vallée du Doubs a acté en 2021 la volonté de travailler sur l'élargissement du périmètre actuel, qui s'étend principalement sur les territoires de Grand Besançon Métropole et CC Doubs Baumois. Il s'agit du prolongement de la Moyenne Vallée du Doubs jusqu'à Blussangeaux et Saint-Vit (respectivement en amont et en aval du périmètre actuel). Il s'agit également d'un élargissement du site actuel pour intégrer notamment **le Gour** et la Vallée du l'Audeux.

L'EPTB Saône & Doubs, qui assure l'animation du site, a ainsi réalisé un travail de hiérarchisation et de proposition de secteurs à enjeux, susceptibles d'intégrer le périmètre Natura 2000.

Lors des rencontres avec les premières communes, de nombreuses questions sont remontées, ainsi qu'une demande d'organiser de nouvelles réunions à destination du public pour répondre aux interrogations éventuelles.

Afin de répondre aux mieux aux questions des participants lors des réunions publiques, nous serons accompagnés de la DDT du Doubs et de la Chambre d'Agriculture du Doubs -Territoire de Belfort. La DREAL Bourgogne-Franche-Comté et le service Environnement de la Région Bourgogne-Franche-Comté seront également présents selon leurs disponibilités.

Ces réunions se tiennent en soirée, pour faciliter la participation du plus grand nombre et notamment des agriculteurs et propriétaires fonciers qui ont fait savoir leur intérêt pour participer à la concertation.

Pour notre secteur la réunion publique se tiendra **le Mardi 30 mai 2023 à 20h30**

A la mairie de Bremondans, 9 rue de la Fruitière | 25530 Bremondans



ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS
DU PLATEAU DE BOUCLANS

COMMEMORATION DU 78° ANNIVERSAIRE
DE LA LIBERATION de la **FRANCE**
le 8 MAI 1945
EN COLLABORATION AVEC LA
COMMUNE
de **BOUCLANS**

- **10 H** office religieux à la mémoire des victimes de toutes les guerres en l'église de BOUCLANS.
- **11 h 30** : cérémonie aux monuments aux morts.
- Message du ministre de la défense.
- Message de l'union des anciens combattants.

Dépôt de gerbes.

Appel des morts de chaque commune, par Mesdames et Messieurs les Maires

Sonnerie aux morts

Une minute de silence

La Marseillaise

Le chant des partisans

Intervention du Maire

Prime à la conversion des véhicules et Bonus écologique 2023

Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :
- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022). - Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur ce site:

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

En partenariat avec la salle de musiques actuelles La Rodia

RODIATHÈQUE



**LA MUSIQUE SKA
ET BLUE TONE STOMPERS**

Conférence en sons et en images suivie d'un concert

MARDI 16 MAI 2023 – 19H

Médiathèque
BOUCLANS

Informations et réservations : mediatheque@bouclans.fr

Rodiathèque :
La musique Ska et concert :
des Blue Tone Stompers

mardi 16 mai à 19 h

Cette rencontre en sons et en images, animée par Nicolas Sauvage, propose de revenir sur l'évolution du ska et sur sa résurrection hors de son île natale. Elle sera suivie par un concert de Blue Tone Stompers, groupe de Rythm'n'blues jamaïcain et de Rocksteady.

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs et la Rodia.

Entrée gratuite - réservation conseillée
03.81.25.00.01
mediatheque@bouclans.fr



Exposition interactive : Qui a refroidi Lemaure ?
du 3 au 24 mai, pendant les horaires d'ouverture

Ce matin-là, au 26 rue Dampierre, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les cinq occupants de l'immeuble, de la concierge à la petite vieille, du couple parfait au voisin de palier, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ? Séraphin Limier, légende de la PJ, vous engage comme inspecteur.

L'exposition interactive vous immerge dans un polar contemporain dont vous êtes le héros pendant 45 minutes. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous arpentez les lieux de l'intrigue pour collecter les indices et rechercher des éléments qui vous permettront d'avancer dans l'histoire et de démasquer le coupable.

Publics : à partir de 11 ans.



Appel à objets anciens :

Vous possédez des objets anciens ayant servi à vos parents, grands-parents ? La médiathèque municipale est à la recherche d'objets anciens, domestiques ou agricoles, pour réaliser un jeu de mémoire rurale, du 30 mai au 3 juin. Les objets seront restitués à leur propriétaire à partir du mardi 6 juin.

Les Francas ados



Cette année les jeunes du Cap ados des FRANCAS de Bouclans ont choisi de faire un séjour Ludica-tif (Ludique et éducatif) en itinérance avec 2 autres secteurs jeunes des FRANCAS celui de la CCDB et celui de la CCVL . Pendant toute l'année ils ont participé à des actions d'autofinancement et participé à un Jury de la CAF pour avoir une subvention pour faire baisser le coût du séjour.

Le Futuroscope, le zoo de la Flèche, Chambord et Orléans: voici les quatre destinations que nous avons visitées.

Nous avons visité sur 2 jours et demi le Futuroscope ; ce qui a permis de découvrir les nombreuses attractions proposées par le parc ainsi

que le spectacle de son et lumière sur l'eau. Les ados ont particulièrement aimé les simulateurs de vol et les cinémas en 3D.

Le Jeudi , nous avons visité le zoo de la Flèche. Ce parc animalier est très connu pour sa grande variété d'animaux. Nous avons pu voir des animaux sauvages tels que des lions, des tigres, des girafes et des singes. Les ados ont été fascinés par les spectacle en vol libre des oiseaux et les animations proposées par le zoo.

Le Vendredi , nous avons visité le



château de Chambord et nous sommes allés voir un spectacle sur François 1er avec chevaux et de rapaces.

Ce magnifique château est un exemple parfait de l'architecture de la Renaissance française.

Enfin, le dernier jour, nous avons visité la ville d'Orléans. Cette ville historique est connue pour sa cathédrale et son histoire liée à Jeanne d'Arc. Les ados ont été ravis de découvrir l'histoire de cette ville, de visiter le centre d'Orléans et de faire un petit peu de shopping.

En somme, ce séjour en itinérance a été une véritable réussite. Les ados ont découvert de nombreuses attractions passionnantes et ont pu s'imprégner de l'histoire et de la culture de la France.

Un grand merci à l'équipe d'animation, aux jeunes, aux familles, ainsi qu'à la conductrice Anne Laure de la compagnie Bully qui nous a transporté pendant toute la semaine.

Ce séjour n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien financier et moral de la collectivité ainsi que de la CAF du Doubs.

Association des deux Moulins - Vauchamps

Marche du dimanche 14 mai 2023

Rendez-vous

9h15 sur la place du village, pour un départ groupé
ou 9h30 au stade de foot de Gonsans



Parcours patrimonial et sentier des lutins de Gonsans

Sentier ludique et découverte du patrimoine du village
Circuit avec énigmes et jeu de piste

Environ 3h00, peu de dénivelé

Pique-nique tiré des sacs

Apéritif offert par l'association



Pour une meilleure organisation, une pré-inscription est souhaitée avant le 10 mai 2023 sur la boîte mail de l'association : les2moulins.vauchamps@gmail.com

Sortie gratuite pour les adhérents, sinon 5 € par famille à payer sur place

Fête printanière - Consolation



Premier évènement majeur de la saison estivale de 2023 :

La fête printanière le 7 mai de 10h à 18h

Une journée avec de nombreuses animations et activités pour les familles, un marché avec une cinquantaine de producteurs et artisans locaux et des visites guidées du Monastère suite à sa réouverture.

Nouvelle restauration : Plat unique servi dans les cuisines du Monastère : saucisses de Montbéliard, rösti, comté : 9,50 € (Menu enfant : Jambon, purée : 7,00 €).

Réservations conseillées au 06 74 17 16 26



Association des Donneurs de Sang du Plateau de Bouclans

Notre assemblée générale
aura lieu
le vendredi 12 mai
à 20 h 30
à la salle des fêtes d'Aissey



« Le Doubs en marche pour du sang neuf »

Marche départementale
Organisée à Grand-Charmont
Le dimanche 14 mai
Circuits de 2,5, 10, 11 et 21 km

Périscolaire

Les trois modules de l'Algeco qui a accueilli de nombreux enfants dans le cadre du périscolaire ont quitté Bouclans le 20 avril après plus de vingt années de service !



Allez, on respire un coup...

Hhhhh...



AAAAAA AAAAAA AAIT TTTT EEE !!!!!!



Ah, c'est la saison de l'âne des ours...



© Titou.

Les Zaneodotes



Horaires d'ouverture de la médiathèque

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

La commune de Bouclans mène actuellement une réflexion sur les horaires d'ouverture de sa médiathèque municipale. En ce sens, votre opinion est primordiale pour établir des horaires adaptés à vos attentes et vos besoins pour ce service.

Les réponses collectées nous permettront de vous proposer un service plus en adéquation avec vos besoins. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, anonyme et confidentiel, et de le retourner en mairie ou à la médiathèque avant le 16/06/2023.

À propos de vous

Vous êtes :

- un homme
 une femme

Tranche d'âge :

- 18-24 ans 25-34 ans
 45-54 ans 35-44 ans
 55-64 ans 65 ans et plus

Votre situation

- étudiant sans activité
 en activité au foyer
 retraité

Votre foyer

- célibataire 1 enfant
 en couple 2 enfants
 sans enfant 3 enfants ou plus

Êtes-vous déjà allé à la médiathèque ?

- Oui Non

Êtes-vous inscrit à la médiathèque ?

- Oui Non (si "Non, passez à l'étape "non-inscrit")

De manière générale, que pensez-vous de la médiathèque ?

	Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Ne se prononce pas
Bâtiment dans sa globalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Horaires d'ouverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité de l'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délais d'attente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité des réponses apportées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité de l'accueil téléphonique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propreté des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement de l'espace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accessibilité de la médiathèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diversité des collections	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations :



Horaires d'ouverture de la médiathèque

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

À quelle fréquence venez-vous à la médiathèque ?

- Rarement (1 à 3 fois par an)
- Souvent (1 fois par mois)
- Régulièrement (1 fois par semaine)
- Très régulièrement (plusieurs fois par semaine)

Sur quels créneaux horaires ?

- mardi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h de 14h à 17h30
- vendredi de 10h à 12h de 15h30 à 19h
- samedi de 10h à 12h

Non-inscrit

Vous n'êtes pas inscrit à la médiathèque ; pourquoi ?

- Les horaires ne me conviennent pas
- Je rencontre des difficultés pour m'y rendre
- Je n'en ai pas besoin
- Je ne sais pas où se situe la médiathèque
- Je fréquente une autre médiathèque
- Je préfère acheter mes documents
- Autre :

Quand aimeriez-vous pouvoir venir à la médiathèque ?

	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Avant 10h				
10h-12h				
12h-14h				
14h-17h				
17h-19h				

Vos suggestions :

Merci d'avoir pris le temps de participer à cette enquête ! Vous pouvez la retourner à l'accueil de la mairie ou de la médiathèque.



Médiathèque municipale de Bouclans
5 rue de la mairie
25360 Bouclans
03.81.25.00.01 | mediatheque@bouclans.fr